La voix de Ports

N°69 - Décembre 2019

Bulletin municipal de la commune de Ports-sur-Vienne

le 08/12/2019

Le Noël des enfants organisé par le comité d'animation

Ce dimanche, les enfants de PORTS-sur-Vienne ont eu le plaisir de participer au Noël des enfants, organisé par le Comité d'animation et animé par le cirque Fratelli. Un après-midi sous le thème du cirque avec équilibriste, funambule, jeu de lasso, hula-hoop, et spectacle avec animaux a fait le bonheur de tous.

Une délégation d'enfants est partie avec le père Noël et ses lutins relever le courrier déposé dans sa boîte aux lettres. De retour à l'espace socio-culturel, le père Noël a fait la distribution de jouets à chaque enfant âgé de 0 à 11 ans. Un bon goûter a été offert à chacun d'entre eux.

Nous remercions tous les participants de nos manifestations, tout au long de l'année, et les bénévoles de l'association sans qui cet après-midi n'aurait pas pu avoir lieu.

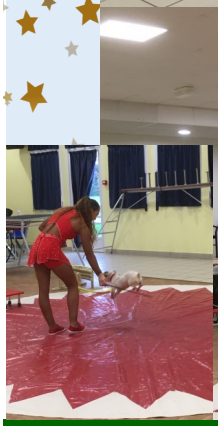

Nouveauté : cette année, le père noël a fait escale place Romain Rideau pour relever le courrier déposé dans sa boîte aux lettres.

DANSE

SOIRÉE

Solo primé cinq fois à l'international :
PREMIER PRIX au International Solo-Tanz Theater / Stuttgart (Allemagne)
PREMIER PRIX Solo Dance Contest/ Gdański Festiwal Tańca (Pologne)
PRIX DE LA CHORÉGRAPHIE au Festival CortoInDanca (Italie)
PRIX DU PUBLIC au Festival SoloDuo (Allemagne)
PRIX DU MEILLEUR SOLO au Festival SoloDuo (Allemagne)

VENDREDI 31 JANVIER
20H30
LE CUBE
PANZOULT
TARIFS : 6 / 11 €

Pode Ser

Leïla Ka

RÉSERVATION OFFICE DE TOURISME P32

Pode Ser nous parle, à travers le corps rageur d'une danseuse, de tout ce qu'on a été, les rôles qu'on a joués, certains assignés ; et de ce qu'on aurait pu être, peut-être... Un solo percutant sur la difficulté d'être soi, dans lequel cette jeune chorégraphe venue du Hip-Hop vous tiendra en haleine. Malgré une silhouette gracile, elle part au combat, rentre dans l'arène pour affronter son propre corps. Et Schubert prête son opus 100 à ce combat rageur et troublant...

Chorégraphie, interprétation : **Leïla Ka**
Création lumières : **Laurent Fallot**

Coproductions et soutiens : IADU / La Villette Fondation de France 2017 - Paris (75) ; Compagnie Dyptik - Saint-Etienne (42) ; Espace Keraudy - Plougonvelin (29) ; Festival La becquée - Brest (29) ; Le Flow - CESU - Lille (59) ; Micadanses - Paris (75) ; Le théâtre - Scène nationale - Saint-Nazaire (44) ; Théâtre Icare - Saint-Nazaire (44)

DÉCOUVERTE

MUSIQUE

Grande

GRANDE c'est le doux trash d'une tasse de thé dans un concert punk, c'est une claque douce dans un gant en cuir. Gabriel, le garçon à la guitare, hurle des chansons d'amour. Chloé, la violoniste, aurait pu finir dans un bal irlandais. De ce curieux mélange musical naît tout un univers furieusement mélancolique et joyeusement triste qui ne laisse pas indemne. Une rencontre étonnante entre des univers proches de PJ Harvey, Agnes Obel, Mansfield Tya et l'Irlande profonde.

Guitare électrique, chant lead : **Gabriel Debray**
Violon, chœur : **Chloé Boureux**

Poètes et patrimoine

CONCOURS DE POESIE

LE COURAGE

15 DÉCEMBRE 2019 - 16 FEVRIER 2020

Printemps des Poètes

Règlement, renseignements et envoi des poèmes :
lacieduhalo@gmail.com
www.lacompagnieduhalo.com

HALO — LA MARQUE

SALLE JEAN SAVOIE

NOUATRE

Collège Patrick Baudry.

à 20h30

03/01/20 "LA REINE DES NEIGES"

Réalisateurs : Jennifer Lee, Chris Buck

Avec : Emmylou Homs, Charlotte Hervieux, Dany Boon

Synopsis : Pourquoi Elsa est-elle née avec des pouvoirs magiques ? La jeune fille rêve de l'apprendre, mais la réponse met son royaume en danger. Avec l'aide d'Anna, Kristoff, Olaf et Sven, Elsa entreprend un voyage aussi périlleux qu'extraordinaire. Dans La Reine des neiges, Elsa craignait que ses pouvoirs ne menacent le monde. Dans *La Reine des neiges 2*, elle espère qu'ils seront assez puissants pour le sauver....

un ciné goûter le 3 janvier 2020 à 15h

04/01/20 "JOYEUSE RETRAITE"

Réalisateur : Fabrice Bracq

Avec : Thierry Lhermitte, Michèle Laroque, Nicole Ferroni

Synopsis : L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou ! Ils s'apprêtent à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Au revoir le travail, au revoir la famille, au revoir les emmerdes ! Ils pensaient enfin être tranquilles... mais leur famille a d'autres projets pour eux !....

15/01/20 "LE MEILLEUR RESTE A VENIR"

Réalisateurs : Matthieu Delaporte, Alexandre De La Patellière

Avec : Fabrice Luchini, Patrick Bruel, Zineb Triki

Synopsis : Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu.

La Troupe Théâtrale de Rilly

Présente

Ma fille travaille à Paris

De Jean BARBIER

En première partie Sketch

Salle des fêtes de Rilly Sur Vienne

Samedi 18/01/2020 20h30
Dimanche 19/01/2020 14h30
Vendredi 24/01/2020 20h30
Samedi 25/01/2020 20h30
Dimanche 26/01/2020 14h30
Samedi 01/02/2020 20h30
Dimanche 02/02/2020 20h30
Vendredi 07/02/2020 20h30
Samedi 08/02/2020 20h30
Dimanche 09/02/2020 14h30
Samedi 15/02/2020 20h30
Dimanche 16/02/2020 14h30

Réservations à partir du 16 Décembre 2019
du lundi au vendredi de 18h00 à 20h00 sauf jours fériés
au 02.47.58.34.75 ou 02.47.58.32.03
Ou sur le site internet : http://theatrerilly.fr

Tarif Adulte 8,00 € Enfants moins 12 ans 3 €

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Le syndicat de la Manse étendu

<u>Une année de lancement sur « les nouveaux cours d'eau » en charge</u> (Veude et Mâble, Veude de Ponçay, Bourouse, Arceau et d'autres petits affluents de la Vienne)

Pour le Syndicat, l'année 2019 a été marquée par la réalisation d'une étude approfondie sur ce nouveau périmètre. A partir du diagnostic réalisé en début d'année, un programme d'actions a été élaboré au cours du dernier trimestre. Malheureusement, au regard des montants nécessaires à investir pour améliorer la qualité de l'ensemble des cours d'eau, le Syndicat a dû faire le choix de prioriser certains cours d'eau plutôt que d'autres. Ce travail difficile a été réalisé en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels (DDT, Agence Française de la Biodiversité…), techniques (fédérations de pêche, CPIE…) et aussi financiers (Agence de l'Eau, Conseils régionaux et départementaux). Les avis de ces derniers partenaires sont très importants car ce sont 80 % d'aides publiques qui sont escomptés pour assumer le coût des travaux.

L'année 2020 sera consacrée à la préparation des travaux qui se dérouleront dans le cadre d'un programme pluriannuel 2021-2026. Cela comprendra, le dépôt des dossiers règlementaires notamment pour lancer une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation inter-préfectorale. En fin d'année, des rencontres collectives (réunions publiques) et individuelles (sur le terrain avec les riverains) permettront de préparer la première tranche des futurs travaux.

Enfin, les deux techniciennes de rivières restent à disposition pour conseiller les propriétaires riverains, il suffit de prendre rendez vous avec l'une d'entres elles, selon les secteurs (**02 47 40 94 30**).

petit seuil artisanale observé sur la Veude sur la commune de Saint-Gervais-Les-Trois-clochers (2019)

<u>Zoom sur la sécheresse 2019</u>

Tous les cours d'eau ont souffert du manque de débit l'été dernier. Il est présagé une répétition de ce phénomène. Il semble important de communiquer sur ce qui peut améliorer cette situation.

Premièrement, l'eau du ciel doit pouvoir davantage s'infiltrer dans les sols pour atteindre les nappes d'eau, notamment grâce aux zones dites humides. En effet, ce sont ces nappes qui apportent l'eau aux cours d'eau l'été. Ceci passe par la préservation des mares, voir la restauration de zone tampons, de zones humides, de haies etc… Des conseils et aides existent.

Ensuite, les prélèvements d'eau (nappe et cours d'eau) doivent satisfaire à des usages primordiaux. Concrètement, un exemple qui ne devrait plus exister à l'avenir : arroser la pelouse en pleine chaleur. D'autres gestes du quotidien peuvent réduire l'utilisation de l'eau. Récupérer l'eau de pluie provenant des toitures permet de réduire les prélèvements. Tout le monde est concerné.

Pour conclure au niveau des ruisseaux, l'ombrage de la ripisylve est crucial. En plein soleil, l'eau se réchauffe et l'évaporation est accentuée. Il en est de même sur les portions de cours d'eau très stagnantes dont la température s'élève significativement ; certains seuils engendrent cela. C'est pourquoi le travail d'entretien et de plantation des berges et très important, ainsi que l'effacement ou l'aménagement des obstacles boquant les écoulements.

cours d'eau sec l'été 2019 (ruisseau des Souches à Courcoué)

<u>La communication du syndicat</u>

En plus des contacts des techniciens pour des conseils techniques et règlementaires, le second bulletin de la Vienne tourangelle, distribué directement par les communes courant fin 2019-début 2020, vous permettront d'en savoir davantage sur les actions du syndicat de la Manse étendu.

Aussi, de nombreuses animations sont réalisées par le syndicat ou des partenaires sur différents thèmes dans différents lieux. Peut-être qu'à quelques pas de chez vous et sur un thème qui vous intéresse, une sortie est envisagée ! Le programme se situe dans les dernières pages du bulletin.

sortie organisée avec la LPO Touraine à Parçay-sur-Vienne (juin 2019)

Vous pouvez également vous abonner à la lettre de nouvelles du syndicat de la Manse étendu, à raison d'environ cinq mails annuels. Pour cela, il suffit d'envoyer une demande à manse.secretariat@orange.fr.

RESTAURATION SCOLAIRE

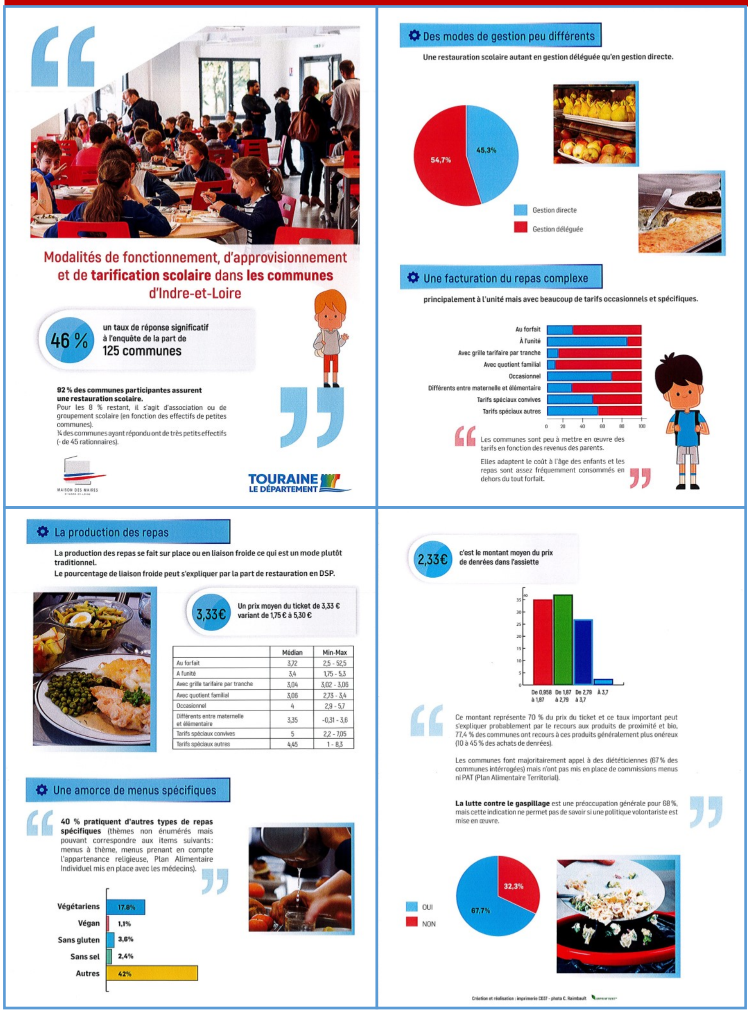

Modalités de fonctionnement, d'approvisionnement et de **tarification scolaire** dans **les communes** d'Indre-et-Loire

46 % — un taux de réponse significatif à l'enquête de la part de 125 communes

92 % des communes participantes assurent une restauration scolaire.
Pour les 8 % restant, il s'agit d'association ou de groupement scolaire (en fonction des effectifs de petites communes).
¼ des communes ayant répondu ont de très petits effectifs (- de 45 rationnaires).

MAISON DES MAIRES — TOURAINE LE DÉPARTEMENT

Des modes de gestion peu différents

Une restauration scolaire autant en gestion déléguée qu'en gestion directe.

Une facturation du repas complexe

principalement à l'unité mais avec beaucoup de tarifs occasionnels et spécifiques.

Les communes sont peu à mettre en œuvre des tarifs en fonction des revenus des parents.

Elles adaptent le coût à l'âge des enfants et les repas sont assez fréquemment consommés en dehors du tout forfait.

La production des repas

La production des repas se fait sur place ou en liaison froide ce qui est un mode plutôt traditionnel.
Le pourcentage de liaison froide peut s'expliquer par la part de restauration en DSP.

3,33€ — Un prix moyen du ticket de 3,33 € variant de 1,75 € à 5,30 €

	Médian	Min-Max
Au forfait	3,72	2,5 - 52,5
A l'unité	3,4	1,75 - 5,3
Avec grille tarifaire par tranche	3,04	3,02 - 3,06
Avec quotient familial	3,06	2,73 - 3,4
Occasionnel	4	2,9 - 5,7
Différents entre maternelle et élémentaire	3,35	-0,31 - 3,6
Tarifs spéciaux convives	5	2,2 - 7,05
Tarifs spéciaux autres	4,45	1 - 8,3

Une amorce de menus spécifiques

40 % pratiquent d'autres types de repas spécifiques (thèmes non énumérés mais pouvant correspondre aux items suivants: menus à thème, menus prenant en compte l'appartenance religieuse, Plan Alimentaire Individuel mis en place avec les médecins).

2,33€ — c'est le montant moyen du prix de denrées dans l'assiette

Ce montant représente 70 % du prix du ticket et ce taux important peut s'expliquer probablement par le recours aux produits de proximité et bio, 77,4 % des communes ont recours à ces produits généralement plus onéreux (10 à 45 % des achats de denrées).

Les communes font majoritairement appel à des diététiciennes (67 % des communes intérrogées) mais n'ont pas mis en place de commissions menus ni PAT (Plan Alimentaire Territorial).

La lutte contre le gaspillage est une préoccupation générale pour 68 %, mais cette indication ne permet pas de savoir si une politique volontariste est mise en œuvre.

Création et réalisation : imprimerie CD37 - photo C. Raimbault

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU — www.enedis.fr

N° du point de livraison (PDL) : 09771345834484
Adresse du point de livraison concerné :
N55 RUE DES VARENNES
37800 PORTS

845571 4547 2262
J47 1/ 1 8

COMMUNE DE PORTS SUR VIENNE
N55 RUE DES VARENNES
37800 PORTS

Objet : **Réponse URGENTE, touchant potentiellement à la sécurité de votre installation avec risque potentiel à la personne / Campagne de localisation et de remplacement éventuel**

Nanterre, le 22 Octobre 2019

ATTENTION !

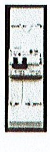

Un défaut potentiel existe sur certains disjoncteurs de branchement.

Votre installation est peut-être concernée. Il est indispensable de réaliser un diagnostic, qui ne vous prendra que quelques minutes.

Pour réaliser cette vérification dès maintenant :

connectez-vous sur le site https://www.mon-disjoncteur.enedis.fr
ou appelez au 0 800 730 820 Service & appel gratuits **du lundi au samedi de 8h à 19h.**

Informations supplémentaires disponibles sur le site https://www.enedis.fr
(« disjoncteur » via le moteur de recherche)

L'un de nos fournisseurs de disjoncteurs de branchement nous a informés de l'existence d'un défaut potentiel sur certains disjoncteurs. Il s'agit du disjoncteur principal qui contribue à la sécurité électrique de votre installation, et Enedis en assure l'exploitation. D'après ce fournisseur, le système de déclenchement différentiel pourrait ne pas fonctionner. Aussi, par mesure de précaution, Enedis a pris la décision de **remplacer systématiquement et gratuitement l'ensemble des disjoncteurs potentiellement concernés.**

Enedis assure la mission de service public de maintenance, de sécurité et de modernisation du réseau de distribution d'électricité. **Cette démarche n'est pas une démarche à caractère commercial** et n'a pas de rapport avec votre compteur ou avec le contrat vous liant à votre fournisseur d'électricité. Elle relève de notre responsabilité pour garantir la sécurité du réseau et de votre installation.

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Votre installation peut être concernée par ce défaut car nous avons réalisé une intervention chez vous sur la période identifiée par le fournisseur de disjoncteurs.

Pour nous permettre de vérifier la sécurité de votre installation électrique, **il vous incombe d'indiquer dans les plus brefs délais les caractéristiques du disjoncteur de branchement principal de votre installation, soit en vous connectant sur le site spécialement mis en place pour cette campagne, soit en nous appelant au numéro vert** (cf. encadré en haut du courrier).

Cette vérification ne vous prendra que quelques minutes. Afin de réaliser ce diagnostic, il est nécessaire que vous soyez à proximité du disjoncteur de branchement à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce courrier, et que vous vous munissiez de ce courrier.

A l'issue de cette vérification, **si votre disjoncteur doit être remplacé**, nous reprendrons contact avec vous pour convenir d'une date d'intervention. **Cette intervention sera gratuite et réalisée sous la responsabilité d'Enedis.**

Il est indispensable que vous nous communiquiez ces informations <u>dans les plus brefs délais</u>, qui nous permettront de vérifier la sécurité de votre installation électrique et le cas échéant de procéder gratuitement au remplacement de votre disjoncteur.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Service Technique

Résultats du PISA 2018

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DES ÉLÈVES

VOLUME I

600 000 élèves représentatifs des quelque **32 millions** d'élèves âgés de 15 ans qui sont scolarisés dans les **79 pays et économies participants**, ont passé les épreuves PISA de **2 heures** en 2018

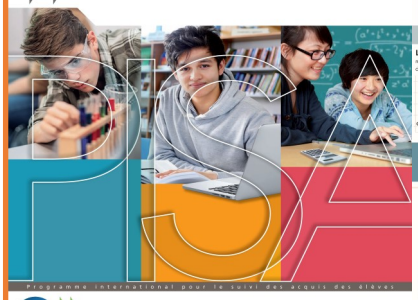

La performance moyenne dans les matières suivantes n'a pas évolué au cours des 20 dernières années

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT | MATHÉMATIQUES | SCIENCES

Mais les élèves en Albanie, en Estonie, à Macao (Chine), au Pérou et en Pologne ont progressé dans au moins 2 matières

Entre 2003 et 2018, au Brésil, en Indonésie, au Mexique, en Turquie et en Uruguay **le nombre de jeunes de 15 ans scolarisés** dans l'enseignement secondaire a augmenté sans que la qualité de l'enseignement ne s'en trouve diminuée

élève à bien des tâches complexes de compréhension de l'écrit, comme faire la différence entre faits et opinions, en lisant un texte sur un thème qui ne leur est pas familier.

1 élève sur 4

a des difficultés avec les aspects élémentaires de la compréhension de l'écrit, comme identifier l'idée principale d'un texte de longueur moyenne ou relier des fragments d'information provenant de différentes sources

Toutes les données se réfèrent à la moyenne de l'OCDE, sauf indication contraire

Programme international pour le suivi des acquis des élèves

OCDE

LAUNCH EDITION

Programme de l'année 2019/2020

A.P.E.

NOVEMBRE

Samedi 23 : «Jeux grignote» après-midi/soirée jeux de société de 15h30 à 22h30

(salle des fêtes de Marcilly-Sur-Vienne)

DECEMBRE/ AVRIL

Distribution de chocolats pour Noël et pour Pâques

JANVIER

Vendredi 31 : loto (soir)

(Salle des fêtes de Ports-Sur-Vienne)

FEVRIER/MARS

Laissez-vous tenter par les brioches Vendéennes!!!

MARS

Samedi 7 : Carnaval ! Venez déambuler en costume et faire la fête!

(comtine de Nouëtre)

MAI

Samedi 16 : trail (+ courses enfants par catégorie) et marche

(l'après-midi à Marcilly-Sur-Vienne)

JUIN

Pour accompagner l'arrivée de l'été, commandez vos saucissons!

LES BENNES A PAPIER

Tout au long de l'année, plusieurs rendez-vous.

du 10 au 14 février 2020

du 19 au 23 juin 2020

du 1er au 5 octobre

SAMEDI 20 JUIN :

Pour clore l'année, Fête des écoles À Marcilly-Sur-Vienne

Les bénéfices de ces actions permettent d'aider au financement d'activités pédagogiques de nos enfants!

N'hésitez pas à nous rejoindre!!! *En 2019, 750 euros de distribués à chaque école grâce à vous!* Vous pouvez vous connecter : ape-nouatre-marcilly-maille ou nous envoyer un mail : ape37800@gmail.com

Contacts : Alicia Couture (06 27 32 34 67) ou Aline Halençak (06.22.49.43.37)

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Le SIEIL : l'énergie à votre service

Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

En 2019, le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électriques, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 45 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun. (www.sieil37.fr).

Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur transition énergétique via la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).

Il propose également un groupement d'achat d'énergies qui regroupent déjà 454 membres publics sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour acheter mieux et à prix maitrisés.

Pour les particuliers, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur de l'énergie (www.energie-mediateur.fr).

Le SIEIL a terminé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DUrable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

SIEIL SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE | territoire d'énergie INDRE-ET-LOIRE | ÉneR CENTRE VAL DE LOIRE | modulo Mobilité durable locale

RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS

TOURAINE - VAL DE LOIRE

Centre Permanent d'Initatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

4 route de l'abbaye
37500 SEUILLY
Tél. : 02 47 95 93 15
mail : info@cpievaldeloire.org

www.cpievaldeloire.org

Avec le soutien de : Agence de l'eau Loire-Bretagne | Région Centre-Val de Loire

Conception : CPIE Loire-Anjou 2018 | Illustration : Aurélien Boudault - Impression IC - Ne pas jeter sur la voie publique

L'eau de pluie : n'en perdons pas une goutte !

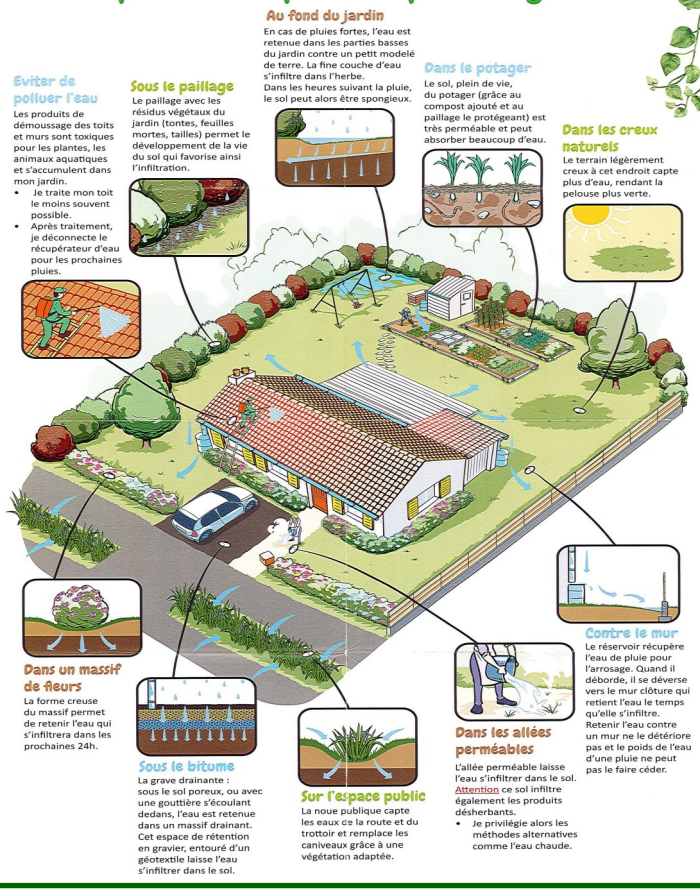

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARMÉE DE TERRE

ÉCOLES MILITAIRES DE SAUMUR

MINISTÈRE DES ARMEES

Saumur, le 18/11/2019

N°505201/ARM/CFT/COME2CIA/EMS/EC

Le colonel Renaud RONDET
directeur de la formation blindée
de l'école de cavalerie

à

Madame, monsieur le Maire

OBJET : Exercice en terrain libre.

Un détachement des écoles militaires de Saumur / école de cavalerie effectuera des exercices tactiques d'instruction au profit de la division d'application des lieutenants, avec un éventuel passage dans votre commune entre le 09 et le 16 janvier 2020.

Ces exercices qui pourront mettre en œuvre simultanément des véhicules blindés et des véhicules légers, sont susceptibles d'être menés sur le territoire et les routes traversant votre commune et ce, dans le strict respect de la réglementation routière et des propriétés privées. En vue de clore la préparation de cet exercice, je vous saurai gré de bien vouloir me faire part des éventuelles restrictions de manœuvre sur votre commune et remarques particulières que vous jugerez utiles.

Le capitaine FLEURY, responsable de ces exercices, est dès à présent disponible au : 02 41 83 43 09 pour vous donner toute information complémentaire.

par délégation
le lieutenant-colonel Emmanuel Rigault
chef de la cellule coordination synthèse

Quartier Bessières – 49409 SAUM | 492 66 63
michel.d-angelo@intradef.gouv.fr

Taxe d'habitation à PORTS-sur-Vienne

Suppression de la taxe d'habitation 2019

Pour 113 foyers dans votre commune, la taxe d'habitation a baissé de 118 euros en 2018. Elle baissera de 139 euros supplémentaires en 2019 et à nouveau en 2020.
Au total, votre taxe d'habitation va donc baisser de 395 euros. Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous ici.

Données de répartition de la Taxe d'Habitation 2019

un rôle = une habitation

VI. RÉPARTITION DU NOMBRE D'ARTICLES DU RÔLE EN FONCTION DU MONTANT DES COTISATIONS

Tranches de	Nombre d'articles du	Cotisations mises en	Répartition des		Frais et prélèvem	% de rôle	% contributio
			Communes	Intercommu			
De 0 à 11	40	0	0	0	0	21%	
De 12 à 99	13	780	449	331	22	7%	1%
De 100 à 199	9	1243	709	534	32	5%	2%
De 200 à 299	19	4846	2678	2168	84	10%	8%
De 300 à 399	31	10835	5973	4862	156	16%	17%
De 400 à 499	25	11120	6077	5043	191	13%	18%
De 500 à 599	24	13084	7155	5929	134	13%	21%
De 600 à 699	15	9634	5262	4372	118	8%	15%
De 700 à 799	5	3849	2099	1750	39	3%	6%
De 800 à 899	6	5019	2722	2297	50	3%	8%
De 900 à 999	0	0	0	0	0	0%	0%
1000 et plus	2	2372	1287	1085	59	1%	4%
TOTAL	189	62782	34411	28371	885		

LE COIN NUMERIQUE

PORTS-sur-Vienne : une mairie en mode dématérialisation totale

La dématérialisation s'est installée à la commune de PORTS-sur-Vienne en 2014 et constitue aujourd'hui le cœur du fonctionnement de l'administration communale.

Au plan du matériel

- Installation d'une armoire de brassage
- Installation du câblage intérieur
- Création de l'Espace Public Numérique
- Liaison filaire avec l'EPN
- Liaison en fibre optique avec le club house
- Installation de pont radio avec l'ESC2R
- Programme WiFi EU
- Installation d'une borne territoriale
- Réalisation du PLU

Au plan du fonctionnel

- Création du site internet le 1er avril 2014, au 01/12/2019… 534 601 visiteurs, soit 67 mois. Soit 7980 visiteurs en moyenne par mois, **266 visites par jour.**
- Création d'une page facebook communale.
- Dématérialisation totale de la comptabilité depuis le 1er janvier 2015 et mise en fonctionnalité du géo-portail des finances publiques.
- Mise en place d'une Gestion Electronique des Documents : archivage électronique, transmission dématérialisée des actes, communication dématérialisée, créations de site et d'entrepôt dédiés aux fonctions de gestion.
- Ouverture d'un espace dédié sur le portail de la fonction publique.
- Mise en service de la plate-forme nationale « Chorus » (réception des factures).
- Mise en ligne du cadastre sur le site internet de la commune
- Communication interne et externe par courriel.
- Création d'une adresse mail de fonction pour les élus et les membres des commissions.
- Mise en ligne du bulletin municipal.
- Mise en ligne des compte-rendu de conseil dans un espace dédié aux habitants.
- Création du PASS'PORTS-sur-Vienne du numérique.
- Réalisation d'une application de randonnée en réalité augmentée
- Archivage numérique total administration et comptabilité.
- Mise en ligne du PLU de PORTS-sur-Vienne sur le géo-portail de l'urbanisme.
- Création d'un service de proximité pour l'accès aux circuits courts

Salle du conseil à la mairie.

la distribution des sacs poubelles se fera :

Samedi 15 février de 9 h à 12h .
Lundi 17 février de 9 h à 12h .

ORDURES MENAGERES

Petit résumé de la situation du traitement des ordures ménagères :

D'abord un syndicat pour assurer la gestion : le SMICTOM du chinonais.
Les Communautés de communes adhèrent au SMICTOM et siègent au conseil syndical par l'intermédiaire de leurs délégués (désignés par les communes membres de la communauté de communes).
La communauté de communes Touraine Val de Vienne encaisse la redevance ordure ménagère de chaque foyer et fixe les tarifs pour chaque année.
En 2017, trois communautés de communes ont fusionné…elles avaient trois tarifs différents qu'il a fallu harmoniser…le coût moyen conduisait à une forte augmentation pour les CC du Bouchardais et du Richelais…la communauté de communes a décidé de ponctionner 350 000 € sur les réserves pour ne pas faire subir une hausse trop forte…Oui mais, c'est un déficit annoncé qui a été inscrit…

Résultats des courses, la redevance Ordures Ménagères va augmenter de 10% par an pendant 3 ans…et ce ne sera peut-être pas assez.
Pour 2020, les réserves financières du service d'ordures ménagères sont épuisées.

L'heure est donc aux économies :

1—Le SMICTOM a donc décidé de placer des bacs de regroupement d'ordures ménagères pour diminuer le coût des circuits de ramassage en obligeant les résidents à transporter leurs déchets …**un service diminué pour une redevance augmentée**…**La municipalité de PORTS-sur-Vienne a refusé cette mesure et les circuits sont maintenus.**

2—La communauté de communes Touraine Val de Vienne a décidé, pour 2020, de ne plus financer la fourniture des sacs poubelles de couleur noire. **La commune de PORTS-sur-Vienne a voté contre cette mesure de suppression de la distribution de sacs** (augmentation de la redevance et diminution du service). **Le conseil municipal a décidé de prendre donc sur le budget communal la fourniture des sacs poubelles en 2020.**

Pour couronner le tout : dans la recherche de sacs noirs pour les habitants, le SMICTOM refuse de vendre des sacs à la commune au motif que son adhérent est la communauté de communes… La commune va devoir payer les sacs 21% plus chers que le SMICTOM !

RAPPEL:
Le bac distribué par le **Smictom** est attaché à l'habitation .
Il doit donc rester en place lors de changement de locataire ou propriétaire.

VOIRIE…

TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORTS - CARRIÈRES
Vente de Matériaux
RTL LOCATION TRAVAUX BOIFFE

Monsieur Le Maire,

Je fais suite à votre mail de samedi dernier concernant le programme de voirie 2019 dans le cadre des travaux de commande groupée de la CCTVV et vous demande de nous excuser de n'avoir pu réaliser, à ce jour, les travaux sur votre commune.

Les conditions météorologiques subies depuis deux bons mois (pluies) et actuellement le gel, nous ont impacté du retard dans le programme.

Nous ne pourrons intervenir chez vous qu'à partir de février pour les travaux du lotissement ainsi que la purge, les enrobés et le bicouche qui seront réalisés au printemps quand la météorologie nous le permettra.

Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions par avance.

Recevez, Monsieur Le Maire, nos sincères salutations.

Mairie de PORTS-sur-Vienne - Conseil Municipal

Le COMPTE RENDU du Conseil Municipal est affiché dans son intégralité dans le cadre légal d'affichage et consultable sur le site de la commune de Ports : www.ports.com.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU - séance du vendredi 22 novembre 2019

SITUATION DU SDIS

De nombreux courriers et mails sont parvenus en mairie à propos du malaise des pompiers et notamment ceux du SDIS37

A ce propos, il est rappelé la procédure relative à la sécurité du BHR qui a laissé un goût amer à la réalisation du programme par les tergiversations et exigences successives, sans aucune aide, des services instructeurs du département

Le conseil municipal soutient l'action des hommes de terrain qui font face à des complexités de plus en plus contraignantes et qui mettent en difficultés les communes par absence de conseil.

A10

L'Association Agir A10, Collectif citoyen pour la valorisation de l'environnement sollicite une aide de la commune pour soutenir son budget de fonctionnement. Le conseil municipal rappelle qu'il a décidé son soutien à l'achat d'un appareil de mesure du bruit. Aucun retour sur cette acquisition, il est proposé d'attendre le retour sur la réalisation de cet achat afin de prendre la mesure de l'action de l'association.

CARRIÈRE PORT-DE-PILES

Le Maire informe de la réception de l'arrêté du Préfet de la Vienne n° 2019-DCPPAT/BE-193 en date du 1er octobre 2019 portant autorisation pour la société SEE RAGONNEAU à exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et graviers au lieu-dit « les Boires de Ribon » sur la commune de Port-de-Piles, activité soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le document est consultable en mairie

MAISON ET SÈCHERESSE

Un courrier du maire de Joué les tours adressé aux communes du département :

Dans le cas de figure exposé, la mairie n'a reçu aucune demande. Une information sera donnée dans le bulletin municipal du mois de décembre.

LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ

12 mesures du projet de loi Engagement et Proximité

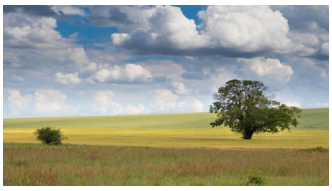

1. Réussir à concilier vie personnelle et professionnelle et engagement local
2. Permettre aux élus de se former dès la première année de leur mandat
3. Rétribuer à son juste niveau l'engagement des maires, notamment dans les zones rurales
4. Assurer à l'élu une défense quand sa responsabilité est engagée
5. Remettre le maire au cœur de la commune et de l'intercommunalité
6. Choisir son intercommunalité, plutôt que la subir
7. Sécuriser le maire dans ses décisions face à la complexité des normes
8. Remettre de la souplesse dans la répartition des compétences entre la commune et l'intercommunalité
9. Donner les moyens aux maires de faire respecter ses décisions
10. Rénover le patrimoine local en péril dans les petites communes
11. Renforcer la solidarité entre les territoires en cas de catastrophe naturelle
12. Alléger les procédures pour les commandes publiques en relevant les seuils des marchés publics

ETATS DES RESTES À RÉALISER

Des états non nominatifs sont portés à la connaissance du conseil municipal sur les impayés des factures émises par la commune au titre des différents services dont elle a la charge de gestion

Au budget général, le montant des impayés s'élève à 19 174,35 €

Au budget d'assainissement, le montant des impayés s'élève à 15 406,19 €

Sur chacun des budgets, le comptable publics a mis en œuvre les procédures de recouvrement

INSTRUCTION DANS LA FAMILLE

Une lettre du DIVEL en date du 9 novembre 2019 rappelle l'obligation de scolariser les enfants à partir de 3 ans.

Un recensement des enfants de la commune doit être réalisé par la mairie et transmis aux services départementaux de l'Education Nationale

PARCELLE SITE BARRAGE

Par délibération du 20 octobre 2017, le conseil municipal a donné un avis favorable à la cession d'une parcelle de terrain à M et Mme Boutigny sur le site du barrage de maisons rouges

Le bornage a été réalisé à la charge de M et Mme Boutigny par le cabinet Lacaze pour une surface globale de 234 m2

Afin d'être en mesure de réaliser l'acte notarial, il convient de fixer le prix qui est proposé à hauteur de 0,40 € du m2.

Ainsi le montant de la vente s'établit à hauteur de 93,60 €.

CONVENTION SIEIL (VERTIGO)

La valorisation des certificats d'économies d'énergie nécessite en effet la signature d'une convention avec notre prestataire VERTIGO qui couvre les travaux d'efficacité énergétique éligibles au dispositif des CEE.

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, approuve l'ensemble des termes de la convention at autorise le maire à signer le document.

CONTRAT ASCENSEUR

En qualité de propriétaire du BHR L'Escale, la mairie a l'obligation de mettre en place un contrat de maintenance pour l'ascenseur

Dans le cadre de la réglementation sur la Sécurité des Ascenseurs Existants(I), Otis s'engage sur des objectifs de service mesurables dans 4 domaines :

- La Maintenance de votre ascenseur,
- La réparation et le remplacement de Matériel ,
- La rapidité d'intervention de nos équipes,

- La Communication avec le propriétaire et les utilisateurs.

Le montant annuel de chacun des deux contrats sera porté à la charge de la locataire du BHR « L'Escale »selon la procédure liée au contrat de location et sous couvert de l'acte notarial

A l'unanimité des membres présents du conseil municipal, approuve l'ensemble des termes du contrat et de l'option et autorise la maire à signer les document.

DETR

La circulaire préfectorale du 12 novembre 2019 portant sur la DETR 2020 est examiné par le conseil municipal notamment la liste des opérations éligibles

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES (construction, extension et rénovation)

Il est proposé de déposer le dossier de valorisation touristique du site de maisons rouges selon le projet de l'ADAC dans la cadre des opérations DETR 2020 « équipements touristiques »

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, approuve l'inscription à la DETR 2020 du projet du site du barrage selon le projet de l'ADAC

TRANSPORTS SCOLAIRES

48 élèves sont transportés sur la commune dont 27 à l'école élémentaire, 7 au lycée Rabelais de Chinon et 14 au collège P Baudry de Nouâtre.

Le respect de l'engagement historique de la commune de PORTS-sur-Vienne à l'égard des familles, dans le cadre de la création du RPI, pour une prise en charge municipale des transports scolaires a été trahi par le conseil du syndicat scolaire en novembre 2018. En effet, les élus majoritaires de Maillé, Marcilly et Pussigny ont décidé de faire supporter la charge des frais de transports par les familles pour l'année scolaire 2018-2019.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, approuve la prise en charge des frais de transports scolaires des élèves de l'école élémentaire du RPI du Val de Vienne

CRST ATLAS BIODIVERSITÉ

Message du Président du Conseil Régional : *« J'ai le plaisir de. vous informer que je proposerai à la Commission permanente de la Région, le 15 novembre 2019, un rapport vous accordant une aide d'un montant de 5 800,00 €. »*

PCS DIFFUSION

La version finale du document est remise pour consultation aux membres du conseil. La diffusion doit se faire dans chaque habitation

PROGRAMME VOIRIE 2020

Pour l'année 2020, la programmation de voirie établie en 2016 arrive à son terme avec le programme suivant

Comme déjà signalé, la route de la déchèterie devra être prise en charge par la CCTVV au titre de sa proximité avec la déchèterie et l'usage intensif de ce tronçon.

PROPOSITION 2020	ESTIMATIONS STA	TTC
La Plonière	10 T enrobés + bicouche - 610 m x 2,85 r	7 404,00 €
La Mélandière	Enrobé 100 kg/m2 - 90 m x 3 m	3 078,00 €
Déchetterie	Enrobé mince 80 kg/m2 -962 m2 et Enr	19 722,00 €
Château	Bicouche : 140 m x 2,90 m	1 476,00 €
PROGRAMME 2020		31 680,00 €

AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Le conseil municipal prend connaissance de quelques turpitudes du comptable public dans l'affectation et la ventilation des crédits « rejet du titre 222 ; s'agissant d'un fonds de concours , imputation au 2041512 + délibération pour rectifier le 1er acompte (titre 45/2018) ouverture des crédits nécessaire et émission d'un mandat au 13258 et un titre au 2041512 pour 41100 € + délibération fixant la durée d'amortissement à compter de 2020…2 durées possibles 15 ou 30 ans

En fonctionnement

Dépenses imprévues au chapitre 11 notamment de réparation du tracteur et de la tondeuse pour 8 875 €.

Une perte de recette sur les produits de redevance de 1600 € dont 600 € par absence de prise de concession en 2019 et 1000 € d'absence de remboursement du BA sur la participation au salaire de l'employé communal (conséquence de dépenses d'entretien du réseau assainissement)

Avec une recette supplémentaire des impôts et taxes, la DM6 s'équilibre à hauteur de -1214,00 en recettes et dépenses par une minoration de 10 264,00 € du virement à la section d'investissement.

En investissement

Fonds de concours de la CCTVV

Fonds d'intervention foncière : 41 100€

Aide complémentaire à des logements adaptés pour les personnes âgées : 40 238 €

Volet 2 :

Fonds pour la réalisation des parties communes d'unités de vie temporaires adaptées : 53 779 €

Total de l'aide : 135 117 €

Versé en 2018 41 100 €

Solde : 94 017 €

80% du solde : 75 213,60 €

Déjà inscrit au BP : 40238

Inscription supplémentaire : 34 975,30 €, soit, comme c'est une prévision, 35 000 €

La section d'investissement s'équilibre pour la DM6 à hauteur de 27 039,69 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, approuve la DM6 du BG 2019

la section de fonctionnement s'équilibre à o € et celle d'investissement à 0,99 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, approuve la DM3 du BA 2019

La vie communale de PORTS-sur-Vienne

Le Club de l'Amitié a organisé son traditionnel repas d'hiver le 28 décembre 2019

La présidente souhaite la bienvenue aux convives, aux présidentes et présidents des clubs d'Antogny le Tillac, Marcilly Sur Vienne, Marigny Marmande, Pouzay et Sainte de Maure de Touraine.

Les membres du Club sont honorés de la présence du maire et des trois adjoints.

Des remerciements sont adressés aux membres du Comité d'Animation, du conseil d'administration du Club de l'Amitié pour la mise en place des tables et chaises lors de nos manifestations.

Les compositions florales de saison ont été réalisées par Christiane Delaporte, Annie Fortier, Eliane Joubert et Martine Prévault. Merci à Michel Delaporte pour la préparation des feuillages, récupération de chardons et faire quelques cueillettes.

Une pensée émue est adressée en mémoire à Madeleine Moreau disparue récemment.

Un repas copieux, goûteux, avec un avant-goût de fête, a été confectionné et servi par Thierry DOUSSET.

Sylvie Guillot a fait danser nombre de convives dans un rythme effréné et une ambiance très festive.

Merci à vous toutes et tous pour votre participation et votre bonne humeur.

Le club vous donne rendez-vous le 23 Avril 2020 pour le repas de printemps.

La Présidente
Edith POUJAUD

« Session irlandaise »

Une première à PORTS-sur-Vienne avec l'animation de la soirée irlandaise. Une ambiance « pub » conviviale et festive qui mérite d'être mise en valeur.

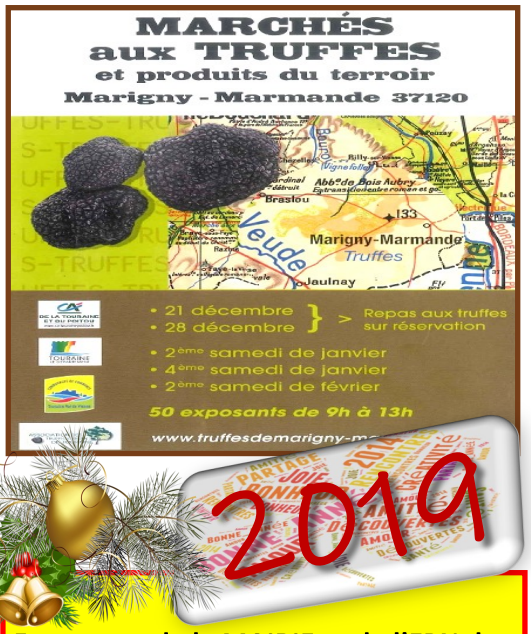

Fermeture de la MAIRIE et de l'EPN du : 23/12/2019 au 05/01/2020 inclus

Réunion du prochain conseil municipal
Vendredi 24 janvier à 20h,
salle du conseil, séance publique.